

Le vendredi 4 juillet 2025.



Mesdames et Messieurs
Les membres du Conseil Municipal

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Lundi 8 juillet 2025 à 20h30
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
- 1. Délibération relative à la répartition des sièges à la communauté de communes du Pays de l'Arbresle (CCPA)
- 2. Convention de fonds de concours avec la CCPA pour la création d'un système d'assainissement à Taylan
- 3. Convention d'adhésion aux services communs avec la CCPA
- 4. Entretien de la voirie : Convention avec la CCPA pour la mise à disposition des services de la commune de Savigny
- 5. Convention avec la CCPA dans le cadre des Murmures du Temps pour l'installation d'une œuvre
- 6. Vote des tarifs péri et extrascolaires
- 7. Lancement d'un appel à projet pour l'aménagement du centre bourg
- 8. Baux pour les professionnels de santé
- 9. Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un logement à l'association Brévenne Accueil
- 10. Délibération relative au temps de travail à temps partiel
- 11. Modification du nom du musée lapidaire

Le Maire,
Monique LAURENT

